


## Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1018472/CAN301244/2307272  
Date : 13/11/2023  
Contact : FLOTTES Manon

UI AURA - INEO RCC  
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE  
BP  
69792 SAINT PRIEST

<b>Bénéficiaire (si différent du demandeur)</b>
@

Réponse du gestionnaire de voirie Instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de St-Flour LE ROZIER Village d'Entreprises - Coren 15100 SAINT-FLOUR	Avis favorable conformément à la proposition d'implantation jointe pour le Président du Conseil départemental du Cantal et par délégation Le Coordonnateur Territorial de Saint-Flour  Jean-Claude TOURNIER 4 14/11/2023

<b>Niveau d'urgence</b>
Raccordement client : Non

<b>Localisation des Travaux</b>
15110 CHAUDES-AIGUES - RD989.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	10		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m <sup>2</sup>		
Borne pavillonnaire	unité			m <sup>2</sup>		
Cabine téléphonique	unité			m <sup>2</sup>		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Pylône > 12 m	unité			m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité	1				
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

<b>Nature des travaux :</b> Réalisation de conduite multiple,
<b>Commentaires :</b> Poser 1Ø45 sur 10.m sous accotement entre la chambre K1C à poser et le poteau EDF.
<b>Echéancier :</b>
<b>Date prévue pour le début des travaux :</b>
<b>Durée prévisible des travaux :</b> 0.0 Jour(s)
<b>Durée :</b> Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal

Orange Restricted



## PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL

6564800

PÔLE APPUI TERRITORIAL  
DIRECTION DES MOBILITÉS / TERRITOIRE DE SAINT-FLOUR

Demande de: **ORANGE UI AURA -INEO RCC**

Intitulé du chantier: **raccordement client**

Référence du chantier: **1018472/CAN301244/2307272**

Situé sur la Route Départementale n°: **989**

Commune de: **CHAUDES-AIGUES**

Lieu-dit: **La Croix de Sansard**

**Observations, recommandations, prescriptions:**

RD 989 PR 2+974 à gauche, 10 mètres de tranchée traditionnelle schéma de remblaiement n°6-2

la chambre KC1: pose selon le schéma ci-joint

**proposition d'implantation valable un an à compter de la date du signature du représentant du Département**

**Le Représentant du Maître d'Ouvrage**

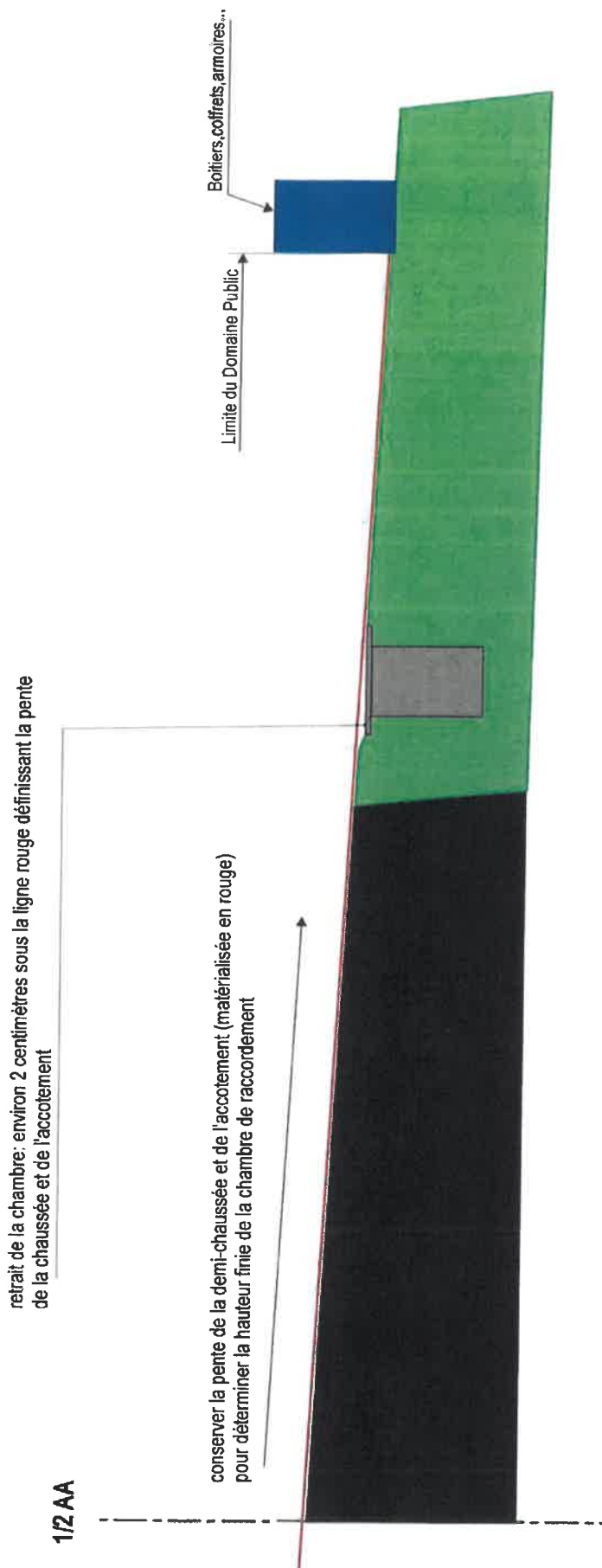
**Le Coordonnateur Territorial de Saint-Flour**

*Le 14/11/2023*

Jean-Claude TOURNIER



## PROFIL EN TRAVERS TYPE POUR L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES OU TÉLÉPHONIQUES EN BORDURE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE



La chambre de raccordement sera installée en totalité sur l'accotement, sa hauteur finie ne devra pas dépasser la pente de la demi-chaussée (pente mesurée depuis l'axe de la route) les dépendances de la chaussée (accotement, fossé, talus) doivent être exemptes de tout dispositif pouvant nuire à la sécurité des usagers de la route et aux opérations courantes d'entretien (fauchage, débroussaillage, déneigement), pour cela, **tous les boîtiers, coffrets ou armoires de raccordements sont interdits sur le Domaine Public.**